valeur et où habitent une grande quantité de personnes. Seule, la porte d'entrée donne sur l'avenue. On ne sait pas exactement à quelle heure le feu a pris, car il a pu couver assez longtemps. La salle servant rarement, on la chauffe tous les deux ou trois fois avec des calorifères, pour empêcher qu'elle ne se détériore. Peut-être les ouvriers, pressés le jour de l'an, n'ont-ils pas pris les précautions d'usage. On était venu le matin et l'on avait allumé les calorifères. A six heures du soir encore, le concierge, qui occupe un petit appartement attenant au foyer avait fait sa tournée et n'avait rien observé d'anormal.

Vers dix heures du soir, des consommateurs attablés devant les cafés voisins (à cause de l'affluence du public, on avait dû mettre des tables dehors) aperçurent une colonne de fumée, mêlée de flammèches incandescentes, qui s'élevait au-dessus du théâtre. Ils donnèrent aussitôt l'alarme et une grande panique se répandit dans le quartier. En moins de rien, l'avenue était noire de monde. Dans les hôtels contigus, tout était sens dessus-dessous. Des voyageurs affolés se montraient aux fenêtres et descendaient ensuite à la hâte. A l'Hôtel de Londres, on commençait un déménagement en règle.

M. le bourgmestre de Wael arriva le premier sur les lieux, bientôt suivi des autres autorités. Une escouade de pompiers fit son apparition à 10 h. 15 aux applaudissements de la foule. Mais il fallut chercher des renforts dans les théâtres, où la plupart des pompiers étaient de garde. De là ces retards dans les opérations, compliquées par la difficulté qu'on éprouva à ouvrir les bouches d'eau, couvertes de neige durcie. Quand on attaqua l'incendie tout espoir de sauver l'Alhambra était perdu, mais il s'agissait surtout d'empêcher le sinistre de se propager. Un instant on a craint une catastrophe effroyable, car le feu faisait rage.

A minuit, après un travail acharné, suivi dans une anxiété profonde par les propriétaires et les locataires des immeubles voisins, l'incendie était circonscrit. Les pompiers, sous le commandement de M. Cornet, ont fait merveille. Une douzaine de lances ont été mises en œuvre et l'eau, par bonheur, n'a pas manqué. Le foyer de l'incendie a été attaqué de cinq côtés à la fois. A trois heures du matin on en était maître, mais à l'heure qu'il est, on continue encore à arroser les décombres.

Le théâtre est entièrement détruit, salle, scène et foyer ont disparu, il ne reste que les murs et quelques colonnes en fonte, restées debout dans l'embrasement général. L'Alhambra appartient à M. Hertogs ; il était assuré pour 400,000 fr.

Comme je vous l'ai dit, ce théâtre servait rarement.

C'est à peine si de temps en temps une troupe de comédie et d'opérette y faisait une timide apparition. Quoique très élégant, la salle avait des défauts ; elle contenait trop peu de place; de plus, la scène était mal outillée ; enfin les dégagements étaient tout à fait insuffisants.

Ce n'est qu'en temps de carnaval que la « bonbonnière d'Anvers », comme on l'appelait alors, reprenait vie et mouvement. Si le feu avait dû éclater pendant un de ces bals, on aurait eu à déplorer des centaines de victimes. La situation dangereuse de l'Alhambra inspirait les craintes les plus vives. C'est au point que beaucoup de personnes ne se gênent pas pour dire que, cette fois, le feu a fait œuvre intelligente.

Il n'y a eu aucun accident pendant ce grand incendie. On tremblait pour le concierge et sa famille, et le fait est que le sauvetage de ces braves gens a été difficile et périlleux. Il a fallu faire passer la femme du concierge par-dessus un mur très élevé, et circonstance qui aggravait sa situation, elle s'était évanouie.

NOUVELLES DU JOUR

Les documents falsifiés

Berlin, 2 janvier. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dit que la publication des pièces falsifiées fournit, sans contredit, un document important, pour l'histoire du temps.

On y voit la preuve convaincante des dispositions loyales du Czar et le chemin se trouve ouvert aux appréciations plus sûres de la situation générale.

D'après la *Gazette nationale*, l'empereur aurait dit hier, au cours de la réception des généraux : « Je vous ferai remarquer, messieurs, que toute votre attention sera appelée cette année sur les manœuvres impériales, auxquelles prendront part la garde et le 3e corps d'armée. »

Les espions

Genève, 2 janvier. — Aucune connexité n'existe entre l'affaire des espions Haupt et Schroetter et celle du capitaine badois Echremberg.

Ce dernier était chargé de renseignements militaires; il n'avait aucune relation avec les socialistes allemands ou les nihilistes russes.

Les renseignements des journaux la *France* et l'*Intransigeant* sont donc inexacts.

Une tentative pour délivrer Haupt, a eu lieu samedi soir à Zurich. Un individu inconnu s'est jeté sur le gendarme qui le conduisait du parquet à la maison, au moment où il allait sonner à la porte; il a cherché à arracher des mains du gendarme le bout de chaîne qui retenait la main du prisonnier, tandis que Haupt, cherchait à terrasser l'agent de la force publique.

Heureusement le geôlier ouvrit la porte et l'inconnu disparut.

L'instruction continue et est menée activement.

La laïcisation à Marseille et à Carcassonne

Dernièrement, le conseil municipal de Marseille était plongé dans une désolation bien explicable. Un rapport officiel l'informait que le nombre des élèves des écoles municipales allait diminuant chaque jour et que, présentement, la perte s'élevait au chiffre respectable de 7,286 enfants. C'est tout simplement *le tiers* de la population scolaire qui a ainsi disparu. Et quel est le motif de sa fuite? Le rapporteur, M. Barbarou a dû l'avouer. C'est la laïcisation.

Quelques-uns des conseillers municipaux de Marseille ont cependant soupçonné cette conclusion, car ils ont demandé que, pour apaiser les scrupules religieux des parents, on instituât, dans les écoles municipales des cours « bien faits » de morale civique. Mais ils n'ont pas dit ce que devraient être ces cours pour être *bien faits* : les populations se défieront toujours de ces écoles où l'on tentera de mettre en honneur une sorte de *religion laïque*.

La degringolade n'est donc pas près de s'arrêter à Marseille.

Ajoutons qu'à Carcassonne elle atteint la proportion d'une effroyable déroute, car les écoles libres en ont 2,099. Et dans combien de localités on constate des disproportions plus élevées encore!

La lutte du protectionnisme contre le libre-échangisme pour les élections générales aux Etats-Unis.

M. Blaine, le vaincu des dernières élections présidentielles, qui avait récemment renoncé à se représenter contre M. Cleveland, vient de se remettre sur les rangs. M. Blaine, actuellement en Europe, a, en effet, télégraphié à ses amis pour leur présenter un programme diamétralement opposé à celui du président actuel. Il propose d'alléger le Trésor de sa pléthore de richesses, soit en faisant fortifier le littoral de l'Atlantique « pour permettre à la République de parler plus haut dans les questions internationales », soit en abolissant les deux ou trois cent millions de francs d'impôt dont sont frappés les tabacs aux Etats-Unis mêmes.

La première de ces mesures empêcherait la réalisation des idées libre-échangistes, la seconde renforcerait le caractère protectionniste des lois actuelles, puisque tout dégrèvement d'impôts intérieurs, non accompagné d'une réduction équivalente de droits de douane, constitue un accroissement de protection pour l'industrie indigène. Voilà donc la lutte, non seulement engagée entre le libre-échange et le protectionnisme, mais passant au premier plan des préoccupations politiques.

Les missionnaires martyrs

La *Semaine Religieuse*, de Nantes, publie la lettre suivante adressée à M. le Curé de Rougé (Loire-Inférieure), et qui raconte comment les restes de plusieurs missionnaires morts pour la foi en Annam, ont été retrouvés et ensevelis :

« Phi-Mé, par Qui N'hon, Annam,
» 9 octobre 1887.

» Cher Monsieur le Curé,

» Je n'ai que le temps de vous écrire deux mots au sujet de notre cher Père Barrat ; quand je serai plus libre, je vous donnerai d'autres détails.

» J'avais dû conduire mes chrétiens sauvés des massacres en exil à Saïgon. Je ne suis rentré chez moi que le 10 août. Dès le 22, j'allais à Thaé Dà, la résidence de notre martyr, où m'attendait, dans un poste provisoire, tout près de l'ancienne paroisse, le père Geffroy, breton du Finistère, chargé à lui seul de remplacer cinq confrères dans les quatre vastes districts du nord de la province, où il a pu retrouver six à sept chrétiens sur *huit mille*.

» Dès le lendemain, nous allâmes visiter les ruines de la chrétienté et du couvent. C'est dans l'église que furent brûlés vifs le Père Barrat, un vieux prêtre indigène, quarante-cinq religieuses, cent cinquante orphelins et quelques fidèles ; les autres s'étaient enfuis dans la montagne voisine où ils ont été poursuivis et massacrés. Le Père Geffroy m'avait attendu pour donner la sépulture à tous ces martyrs, dont les ossements à moitié calcinés étaient mêlés aux décombres de cette si belle église. Sur les indications d'un enfant chrétien qui avait pu — lui seul — se sauver au moment de l'incendie, nous trouvâmes les restes des deux Pères : ceux du missionnaire devant l'autel de la Vierge, et ceux du prêtre indigène devant l'autel de Saint Joseph.

» Deux corps seulement se trouvaient là, ou plutôt ce n'était plus que des débris, des morceaux d'ossements tout noircis par le feu. On les enveloppa séparément dans deux suaires, et on les ensevelit à la tête d'une des trois bières dans lesquelles nous entassâmes les restes des religieuses et des orphelins ; on écrivit les noms des Pères sur les linges qui contenaient les ossements de chacun d'eux. J'ai gardé, du Père Barrat, le morceau de crâne qui restait, et deux ou trois petits morceaux d'ossements, un médaillon, un lambeau de sa soutane, large comme le doigt et *long comme la main, qui avait échappé au feu*. J'y ai joint quelques ossements des Religieuses, quelques morceaux de chapelets, quelques médailles. Je vous enverrai ces précieuses reliques par la plus prochaine occasion.

» Le lendemain nous fîmes la cérémonie funèbre; nous plaçâmes au pied du grand autel tous ces restes qui tinrent facilement dans deux cercueils et une petite caisse. On les recouvrit avec les cendres des décombres, qui devaient être, au moins pour une bonne part, des cendres de la chair et des ossements des Martyrs.

» Le Père Poirier, de Sainte-Colombe, du diocèse de Rennes, fut enterré le lendemain des massacres de sa chrétienté, par les chrétiens d'une chrétienté voisine, qui furent massacrés le jour suivant. Quelques survivants ont pu indiquer le lieu de sa tombe. Quant au Père Macé, un Vendéen, qui était entre le Père Barrat et moi, il nous a été impossible de rien retrouver.

» TH HAMON
» Missionnaire apost. d'Ercé-en-Lamée. »

Le bateau sous-marin

Le ministère de la marine vient de transmettre aux directions des ports un appel du secrétaire de la marine des Etats-Unis, Whitney, aux ingénieurs des constructions navales.

Il s'agit de présenter un projet de bateau sous-marin perfectionné à construire en acier offrant une résistance à la traction de plus de 30 000 kilog. par pouce carré.

Sa vitesse devra atteindre *au minimum* de 15 nœuds. Le bateau étant submergé devra filer 8 nœuds et n'avoir aucune communication avec l'air extérieur.

Il portera 80 heures de vivres pour son équipage comprise et il devra pouvoir passer en 30 secondes de la position d'émersion à celle d'immersion, si le navire est construit pour marcher émergé.

Le gouvernement américain se réserve le droit de rejeter toute soumission qui ne lui paraîtrait pas conforme à l'intérêt de la nation, quand même le projet présenté posséderait de sérieuses qualités.

Dans ce cas, il traiterait au besoin de gré à gré avec le constructeur.

La note pacifique

Paris, 2 janvier. — Les seules dépêches arrivées au ministère des affaires étrangères, aujourd'hui, sont relatives aux réceptions du 1er janvier dans les différentes capitales de l'Europe.

La note pacifique domine dans toutes les allocutions officielles.

La révocation du duc Torlonia

Rome 2 janvier. — Les cartes de félicitation de toute la noblesse romaine affluent chez le duc Torlonia, à l'occasion de sa révocation.

En essayant d'intimider par la violence la manifestation des sentiments vrais du peuple et du patriciat romain, le Qairinal n'aura réussi qu'à la rendre plus éclatante.

On assure que le roi Humbert, mû par la colère, a fait défense formelle à la princesse Clotilde d'envoyer le présent qu'elle avait préparé pour Sa Sainteté.

Mort du peintre Palizzi

Paris, 2 janvier. — Joseph Palizzi, le peintre animalier bien connu, est mort à Paris, après une longue maladie.

Joseph Palizzi était né en 1813, à Lanciano, dans les Abruzzes, et s'était d'abord destiné au barreau italien. Mais sa passion pour les arts lui fit abandonner en peu d'années, l'étude du droit.

Joseph Palizzi avait été décoré de la Légion d'honneur en 1859.

La question des voies navigables au point de vue international

Paris, 2 janvier. — La commission internationale chargée de formuler des propositions en vue du chomage de 1888 des voies navigables communes à la France, à l'Allemagne et à la Belgique, est constituée de la façon suivante :

Pour l'Allemagne, le conseiller Wingerodt, directeur des travaux hydrauliques à Strasbourg ; M. Sthonberg, architecte inspecteur de la même administration.

Pour la Belgique, M. Lamol, directeur général des ponts-et-chaussées.

Et pour la France, MM. Grégoire et Gaukler, inspecteurs généraux des ponts et chaussées.

L'incident de Florence

Florence, 1er janvier. — M. de Laigue, consul de France, a l'espoir que l'affaire Elmelik, qui est entrée dans la phase diplomatique, va avoir une solution satisfaisante pour la France et l'Italie. Ses papiers sont sous scellés et placés sous la sauvegarde de la bonne foi française.

L'autorité judiciaire de Florence a agi avec trop de précipitation.

Manifestation en l'honneur de M. Gladstone à Florence

Florence, 1er janvier. — Une imposante manifestation, drapeaux et musique en tête, a eu lieu sous les fenêtres de M. Gladstone. Celui-ci s'est montré à son balcon, puis il a reçu une députation qui lui a présenté une adresse, au nom de la démocratie florentine.

M. Gladstone a répondu en italien : il a exprimé ses sympathies et son amitié pour l'Italie.

Un incendie à l'Hôtel-Dieu de Poitiers

On télégraphie de Poitiers que lundi matin, vers 9 h., un incendie s'est déclaré à l'Hôtel-Dieu de Poitiers.

Le feu a pris dans la salle St-Louis dont tous les lits, par malheur étaient occupés. Prévenus *dans la plus grande hâte*, les pompiers sont arrivés plus promptement que jamais et, aidés du personnel de l'hôpital, ils se sont mis en devoir de sauver les malheureux malades. Il fallut employer la plus grande énergie pour empêcher quelques-uns de ceux ci de se jeter par les fenêtres. Enfin, grâce à l'héroïsme des sauveteurs, tous furent sauvés. Il n'y a pas eu d'accident grave à déplorer.

La salle Saint-Louis est complètement détruite, elle ne forme plus qu'un amas de ruines.

La police, le parquet et la troupe se trouvaient sur les lieux. On ignore la cause de l'incendie.

L'assassin Lecomte

Paris, 2 janvier. — Lecomte, l'imitateur de Lacenaire, a été conduit ce matin à son domicile, où une perquisition a été opérée.

Il n'y a qu'une révélation qui ait été faite, elle est assez curieuse. On a saisi un grand nombre d'ouvrages sur la criminalité et de romans de Gaboriau, qui ont été étudiés avec soin.

Lecomte, interrogé à ce sujet, a avoué que l'idée de faire fortune par le crime le tentait depuis longtemps et qu'il cherchait, dans les romans judiciaires, le moyen de déjouer les mesures de la police.

Cette idée fixe a amené un certain détraquement dans le cerveau de l'inculpé. Et il finit presque toujours, quand il entreprend d'expliquer son histoire, par divaguer.

La victime — le garçon de banque Cabors — est hors de danger.

La mort des personnes laissant des héritiers

Sur la demande de son collègue de la justice, le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire très intéressante. Il s'agit d'appliquer plus largement, dans l'intérêt du public et du Trésor, l'arrêt du 22 prairial an V, qui prescrit aux municipalités des communes où ne réside pas un juge de paix, le notifier à ce magistrat la mort de toute personne laissant des héritiers ou des pupilles mineurs ou absents. Le ministre fait remarquer que cette disposition est malheureusement tombée en désuétude dans la plupart des communes. Si les omissions sont rarement graves dans les cantons ruraux, elles entraînent de sérieux inconvénients dans les villes et chefs-lieux de canton importants.

En conséquence, la formalité conservatoire ci-dessus sera dorénavant étendue à tout le territoire de la République et, lors de la déclaration de chaque décès, l'officier de l'état-civil devra demander aux déclarants si le défunt laisse des héritiers mineurs ou absents, ou des pupilles, afin que l'apposition des scellés puissent avoir lieu sans délai et éviter ainsi de fréquentes soustractions de valeurs.

Une nouvelle expédition polaire

Les anglais sont sur le point d'entreprendre une nouvelle expédition polaire non pas au pôle Nord, mais au pôle Sud où, comme on le sait, la barrière des glaces éternelles est beaucoup plus épaisse et les difficultés plus nombreuses et plus considérables.

Les frais d'expédition sont évalués à environ 50.000 livres sterling (1 million 250 000 fr.)

L'expédition partira probablement au printemps prochain. Elle sera commandée par sir Allen Young, l'un des explorateurs les plus expérimentés de l'Angleterre.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie rémoise durant la seconde quinzaine de décembre 1887

Voici, d'après l'*Indépendant rémois*, quelle a été, pendant la seconde quinzaine de décembre, la situation des affaires à Reims :

« Nous n'avons pas de changement notable à signaler depuis notre bulletin du 15 courant ; la hausse s'est maintenue sur tous les articles en général et la tendance est plutôt encore à la fermeté.

» En somme, on peut affirmer que nous traversons une période d'attente et les cours ne seront définitivement fixés qu'après l'époque des inventaires.

» *Laines.* — Depuis la clôtures des enchères publiques à Londres, il s'est traité quelques affaires en contrats privés à des prix qui dépassent ceux de la clôture.

» On estime que les arrivages pour les prochaines ventes, fixées au 31 janvier (6 jours plus tard qu'en 1887) atteindront 260 à 270.000 balles.

» Par contre, on offrira 350.000 balles *maximum* à la deuxième série s'ouvrant le 5 avril.

» Les nouvelles que nous recevons d'Australie indiquent également une grande fermeté.

» A Buenos-Ayres et à Montevideo, les transactions restent très actives, mais d'un autre côté les expéditions se trouvent retardées par la perspective de la suppression des droits de sortie.

» *Peignés.* — Les transactions en peigné ont conservé une assez grande activité eu égard à l'époque de l'année, et les prix se maintiennent sans modifications sensibles.

» Les sortes supérieures sont plus recherchées et, partant, plus en faveur que les sortes ordinaires.

» Les peignages sont relativement bien alimentés et les stocks disponibles en peignés sont assez réduits.

» (Cette situation a des chances de se maintenir, car le Syndicat des peigneurs à façon a décidé de ne pas reprendre le travail de nuit avant le 15 février.)

» *Blousses.* — Les blousses s'écoulent au fur et à mesure de leur sortie des machines. La hausse signalée dans notre dernier bulletin s'est encore accentuée sur certains genres.

» *Conditionnement.* — Du 5 au 10 décembre, 205 621 kil 800 ; du 12 au 17 décembre 191 014 kil.

» *Filature cardée.* — Bonne alimentation ; pas de changement ; les prix se maintiennent.

» *Fils peignés.* — Les prix pratiqués aujourd'hui sont plutôt en faveur sur ceux du dernier bulletin. Il y a des commissions prises qui maintiennent la fermeté.

» *Fils de couleur et de fantaisie.* — Sans changement et toujours demandés.

» *Mérinos et cachemires.* — Ce que nous disons plus haut de la situation générale s'applique particulièrement à ces articles.

» La proximité de l'époque habituelle des inventaires et d'autre part l'activité de transactions du 20 novembre au 15 décembre ont amené dans les demandes un ralentissement tout naturel. Mais les affaires faites depuis 15 jours ont été traitées sans difficultés aux prix récemment acquis.

» La tendance reste assez bonne sur toutes les laines et toutes les qualités, mais l'écart entre les prix de revient et ceux de vente est encore au détriment du producteur.

» *Flanelles.* — Il a été fait quelques affaires importantes. Le prix élevé des blousses maintient le cours pour les affaires courantes.

» *Nouveautés.* — Les collections nouvelles ne tarderont pas à paraître. Il a déjà été remis des commissions importantes dans certains articles unis. »

Laines

ANVERS, 2 janvier

Il a été vendu 864 balles de laine de La Plata, suint.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Ville de-Tarragone* est arrivé le 30 décembre au Havre venant de Dunkerque et allant en Algérie.

Le steamer *Clan-Mackay* venant de Dunkerque et Bordeaux, est arrivé le 27 décembre à Rosario et y prendra charge pour l'Europe.

Le steamer *Heliades* est parti le 27 décembre de la Plata pour Anvers et Liverpool avec laines.

Le steamer *Strabo* allant de Liverpool à la Plata prendre charge en laines pour l'Europe, a quitté St Vincent (Cap-Vert) le 28 décembre.

Le steamer *Trent* est parti le 29 décembre de Lisbonne pour la Plata où il chargera en laines.

Le steamer *Iberia* est parti le 29 décembre à 10 h. du matin de Naples pour Londres avec laines d'Australie.

Le steamer *Calédonien* allant de Nouméa et l'Australie à Marseille, a passé le 29 décembre à 9 h. 55 du matin à Aden, ce steamer est porteur de la nes.

Le steamer allemand *Hohenstaufen* est arrivé le 28 décembre à Melbourne (Australie) venant de Brême prendre charge en laines.

Le steamer allemand *Strasburg* arrivé de la Plata à Anvers y a débarqué le 28 courant 351 b. laine de Montevidéo et 764 b. laine de Buenos-Ayres.

Le steamer *Norwich* a débarqué à Anvers 86 b. laine de Harwich.

Le steamer *Le Mo bihan* a touché à Oran le 23 décembre venant de Dunkerque et Bordeaux ; il a suivi ce jour pour Alger, etc., et prendra charge en retour pour Dunkerque.

Le steamer *Dunstunborough* est arrivé le 27 décembre à Cagliari (Sardaigne) venant de Cardif et Dunkerque, suivra pour l'Algérie où il chargera de nouveau pour Dunkerque.

Le steamer *Lucerne* a quitté Glasgow le 28 décembre se rendant au Havre se compléter pour la Plata où il prendra charge pour Dunkerque en laines.

Le steamer *Arabia* arrivé à Marseille pour Dunkerque de Bombay, est porteur de 223 b. laine.

Le steamer *Kléber* a débarqué à Marseille 90 b. laine de Philippeville.

Le steamer *Salice* est arrivé le 28 courant à Anvers venant de l'Australie avec laines qu'il débarque actuellement.

Le steamer *Canadian* est attendu incessamment à Dunkerque venant de la Plata avec 2280 b. laine.

Le steamer *Martinique* porteur de laines d'Algérie attendu le 31 décembre à Dunkerque, devait y arriver le 31 courant.

Le steamer allemand *Leipzig* est parti le 27 décembre d'Anvers pour la Plata où il chargera des laines pour l'Europe.

Condition publique de Roubaix

Relevés mensuels comparatifs :

Mouvement du mois de Décembre 1885

76	Colis de soie	5.077 k.
15.027	» de laine peignée	1.617.216 »
3.029	» de laine filée	324.092 »
159	» de blousses	17.070 »
2.061	» de coton	220 691 »
20.352	colis pesant ensemble	2.184.149 k.
	Décreusage	156 ./. opérations
	Titrage	1.431 ./. »

Mouvement du mois de Décembre 1886

177	Colis de soie	11.164 k.
15.020	» de laine peignée	1.617.442 »
4.071	» de laine filée	437.525 »
503	» de blousses	54.272 »
1.609	» de coton	172.144 »
21.380	colis pesant ensemble	2.292.547 k.
	Décreusage	76 1/2 opérations
	Titrage	1.867 1/2 »

Mouvement du mois de Décembre 1887

90	Colis de soie	4.830 k.
23.712	» de laine peignée	2.554.052 »
2.796	» de laine filée	299.446 »
439	» de blousses	47.586 »
1.332	» de coton	142.682 »
28.369	colis pesant ensemble	3.048.596 k.
	Décreusage	63 1/2 opérations
	Titrage	1.383 1/2 »

Le Directeur, A. MUSIN.

Les élections Sénatoriales

M. DEJARDIN-TELLIEZ

Toute liste sur laquelle ne figure pas un représentant autorisé de l'agriculture est nécessairement, dans le département du Nord, une liste incomplète; car, si l'on doit faire un choix entre tous les grands intérêts qui sollicitent l'attention des délégués sénatoriaux, il est un de ces intérêts, l'intérêt agricole, qui doit marcher hors de pair et auquel nos amis sont toujours tenu à faire une place à part.

Cette seule considération, en dehors des mérites personnels de M. Dejardin-Telliez, suffirait à justifier la candidature de l'honorable maire de Carnières. Fils d'un notaire de Cambrai, M. Edouard Dejardin eut de tout temps ce que nous pourrions appeler la passion agricole. Après avoir fait de solides études au collège de Juilly, il aurait pu choisir entre les carrières les plus brillantes qui s'offraient à lui. Mais il se souvient de la vieille terre nourricière, et il n'a d'autre désir que de devenir un cultivateur dans toute la force du terme; trop rare exemple à une époque où l'absentéisme ruine nos campagnes et où une partie des forces vives de la nation est ainsi perdu au grand préjudice de la patrie française.

Pour se préparer à remplir efficacement les devoirs que sa profession lui imposait, M. Edouard Dejardin entre à l'Ecole d'agriculture de Grignon, d'où il sort avec toutes les connaissances spéciales et scientifiques qu'on peut exiger d'un agriculteur consommé.

Après la théorie, la pratique; il fait alors un stage de plusieurs années à la ferme de Masny, dirigée alors par M. Constant Fiévet, le grand agronome, aux mérites duquel ses adversaires politiques ont toujours rendu hommage; puis il étudie, sous un autre maître non moins excellent, M. Bertin, cultivateur et fabricant de sucre à Roye, l'un des fondateurs de la Société des agriculteurs de France.

On conçoit que, après avoir été à de pareilles écoles, M. Edouard Dejardin ait pu sans crainte et avec toutes les espérances de succès se mettre lui-même à l'œuvre et imiter les exemples que ses maîtres lui avaient donnés. Son mariage avec la fille du regretté M. Telliez-Béthune vint fixer encore plus complètement ses goûts et l'attacher plus étroitement à cette agriculture à laquelle il tenait déjà par tant de liens. M. Telliez Béthune, qui, dès cette époque, était impotent, abandonna à son gendre la lourde charge de diriger son exploitation agricole en même temps que sa brasserie de Carnières.

M. Edouard Dejardin ne fut pas au-dessous de cette lourde tâche : tout ce que la science agricole, unie aux bonnes traditions, peut suggérer, fut mis en œuvre, et l'exploitation de Carnières n'a cessé de compter parmi les plus florissantes et les mieux dirigées de notre département.

En même temps, M. Edouard Dejardin pouvait, dans la conduite de la brasserie de Carnières, s'initier à une industrie qui est aujourd'hui particulièrement menacée, par la mauvaise politique financière du Gouvernement et qui plus que toute autre, a besoin, dans les circonstances actuelles, d'un mandataire compétent et dévoué.

Pendant la guerre de 1870-71, le canton de Carnières, situé à l'extrême limite de notre ligne d'occupation, fut spécialement menacé et mis à contribution par les Allemands. M. Telliez-Béthune, dont l'état de santé était des plus précaires, comprit qu'il fallait comme maire du chef-lieu de canton, un homme énergique et actif; il résigna donc ses fonctions et demanda au sous-préfet de Cambrai, qui était alors M. Eric Isoard, ancien rédacteur du *Libéral*, de le remplacer par son gendre.

Comme on peut bien le supposer, le citoyen Isoard n'avait aucun désir d'être agréable ni à M. Telliez, ni à M. Dejardin; mais les fonctions de maire de Carnières, les Prussiens approchant, n'était pas précisément recherchées. Il y avait des dangers à courir, des responsabilités morales et financières à endosser, et le sous-préfet de Cambrai fut trop heureux de trouver un homme de cœur pour accepter cette fonction.

Et de faite la dite fonction ne fut ni une sinécure, ni une charge exempte de périls; l'état-major de l'armée allemande frappa le canton de Carnières d'une taxe de guerre formidable, 25 fr. par tête d'habitant; il fallut parlementer, courir jusqu'à Amiens pour délivrer des otages emmenés par le vainqueur, trouver de l'argent pour payer la rançon, subir chaque jour des insolences et des menaces.

Voilà quel fut, pendant la guerre, le rôle de M. Dejardin, et certes, il ne serait venu à l'idée de personne de dire qu'un maire, qui reste à son poste devant l'ennemi, n'ait pas fait son devoir. La haine politique d'adversaires sans scrupule a pourtant essayé d'attaquer, sur ce point, le patriotisme de l'honorable candidat, comme si les chefs du parti devenu le parti opportuno radical, pouvaient évoquer les souvenirs de 1870, sans rappeler à tous qu'ils envoyèrent nos soldats se battre sans vêtements et sans souliers, pendant qu'eux-mêmes affrontaient, le cigare aux lèvres, les feux des préfectures, lesquels n'avaient rien de meurtrier.

L'opinion publique fera justice de ces calomnies de la dernière heure ; elle verra dans M. Dejardin-Telliez un bon citoyen, un bon agriculteur, qui sera, demain, un bon sénateur.

C KELKUN.

RÉPONSE DE M. PLICHON

L'honorable M. Plichon adresse au *Progrès du Nord* une nouvelle et dernière lettre, en réponse aux articles publiés par ce journal sur son rôle en 1870 :

« Bailleul, le 30 décembre 1887.

» Monsieur,

» Je reçois tardivement votre numéro daté du 31 décembre.

» En répondant à votre article du 30 de ce mois, je ne m'attendais pas à votre justice. Ce n'est pas vous, c'est le public auquel vous vous adressez que je voulais éclairer. Entre vous et moi il jugera ; je ne crains pas son verdict.

» Dans votre article de ce jour, vous me faites un grief de n'avoir point assisté au conseil où la guerre a été décidée, et vous me demandez comment il m'est possible de concilier mon absence à ce conseil avec mon affirmation que j'ai défendu la paix, jusqu'au dernier moment. Ce que vous trouvez inexplicable, Monsieur, quelques mots suffiront pour l'expliquer.

» Je n'ai point assisté à ce conseil, parce que je me suis trouvé dans l'impossibilité absolue d'y assister.

» Le jour où la guerre a été décidée, le Conseil des ministres s'est réuni une première fois à neuf heures du matin et est resté en séance jusqu'à midi; une seconde fois à une heure et demie et ne s'est séparé que vers six heures. C'était la question de guerre ou de paix qui s'agitait.

» Pendant ces longues heures, j'ai défendu la paix avec la plus grande énergie. Je n'étais pas seul à la défendre. La paix a fini par triompher. Un message de paix a été rédigé; il allait être porté au Corps législatif, lorsque l'on apprit que la séance avait été levée. Cette communication fut remise au lendemain.

» Je rentrai au ministère, heureux de la solution qui avait prévalu ; mais épuisé des luttes que j'avais soutenues, pendant ces longues heures, n'entrevoyant aucun incident qui pût modifier la situation, je sortis pour me reposer des émotions de la journée.

» En rentrant au ministère, vers dix heures et demie, j'y trouvai une dépêche datée de huit heures et demie qui m'appelait à un nouveau Conseil à Saint-Cloud. Je m'y rendis aussitôt. Au moment où j'arrivais, le Conseil se séparait. J'appris que le ministre des affaires étrangères avait reçu, dans la soirée même de plusieurs de nos agents, des dépêches qui lui apprenaient que M. de Bismarck avait donné un caractère offensant au refus du roi de Prusse de recevoir notre ambassadeur et que le Conseil, convoqué aussitôt, avait vu dans ce fait, un outrage que la France ne pouvait pas supporter; que la guerre avait été résolue.

» Voilà, Monsieur, comment et pourquoi il m'a été impossible d'assister à ce Conseil suprême. Vos lecteurs reconnaîtront, je n'en doute pas, que j'ai rempli mon devoir jusqu'au bout et que je suis resté dans le ministère. Monsieur, non par amour du portefeuille, mais parce que j'ai pensé que c'était encore mon devoir.

» A aucune époque, je n'ai eu le goût ni l'ambition du pouvoir, je l'ai obstinément refusé au 2 janvier 1870 et si je l'ai accepté plus tard, c'est parce que vos amis de l'époque et particulièrement M. Thiers m'en ont fait une obligation patriotique.

» Vous ne voulez point en ce moment, vous occuper de la politique suivie par le parti républicain en 1859 et en 1866. Je le comprends. Si, dans ma réponse d'hier, j'en ai parlé, c'est que je tenais à faire bien comprendre que je n'ai même pas une responsabilité indirecte dans la guerre de 1870 ; il est impossible de le méconnaître. Cette guerre a été la conséquence fatale de la politique dite des nationalités que j'ai combattu de la manière la plus vive à cette époque et que défendait avec non moins d'ardeur, la presse républicaine toute entière.

» J'ai fait entrevoir, dès ce moment, les périls pour notre pays, l'ingratitude de l'Italie, l'unité allemande en formation, faisant perdre à la France sa prépondérance en Europe, j'ai vu plus clair et mieux défendu la France que vos amis.

» Non, Monsieur, je n'ai aucune part directe ni indirecte dans la guerre de 1870 ni dans les malheurs dont elle a été la source. Je me sens en paix, absolument en paix avec moi-même, j'ai accompli mon devoir et tout mon devoir, mais je suis profondément attristé et inconsolable des épreuves si terribles que la France a traversées et de sa situation aujourd'hui toujours menacée au-dedans et au-dehors.

» Quant à vos injures et à vos outrages, je n'en ai cure.

» J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur, d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro et d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

» IG. PLICHON.

P. S. — Au moment où je clos cette lettre, on me communique votre numéro portant la date du 1er janvier et contenant un nouvel article plus injurieux et non moins calomnieux que les précédents. Les indications précises de la présente lettre répondent aussi complètement que possible à toutes vos accusations. Il ne saurait me convenir d'entrer en polémique avec vous, sur la politique générale des partis dans notre pays. Il me suffit d'avoir une fois de plus protesté contre le rôle que vous m'attribuez dans la guerre de 1870 et rétabli les faits sur un point essentiel de mon existence politique.

» Vous pouvez, Monsieur, si cela vous convient, continuer vos attaques, je suis bien résolu à ne plus m'occuper de vous.

» IG. PLICHON. »

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations. — *Intendance militaire.* — Le *Journal officiel* publie l'état de classement, par ordre d'ancienneté, des candidats inscrits au tableau d'avancement pour le grade de sous-intendant militaire de 1re classe.

Nous y relevons les noms de MM. Quitteray (1886), sous-intendant à Lille, et Clerc (1887), à Dunkerque.

— ARMÉE TERRITORIALE. — Par décision ministérielle en date du 30 décembre 1887, les officiers de réserve, dont les noms suivent, ayant accompli dans l'armée active et la réserve le temps de service prescrit par la loi, sont passés dans l'armée territoriale et ont été affectés aux régiments ci après, savoir :

1er régiment — MM. Alfred-Désiré Decalonne, sous-lieutenant de réserve au 127e régiment d'infanterie de ligne. — Charles-Auguste Marie-Joseph Dewavrin, sous-lieutenant de réserve au 127e régiment d'infanterie de ligne. — Jules Léopold François-Joseph Froment, sous-lieutenant de réserve au 127e régiment d'infanterie de ligne. — Pierre Joseph Loridant, sous-lieutenant de réserve au 127e régiment d'infanterie de ligne. — Gustave-Joseph Trouillet, sous-lieutenant de réserve au 84e régiment d'infanterie de ligne. — Louis Vaille, sous-lieutenant de réserve au 84e régiment d'infanterie de ligne. — Julien-Pierre-Alexandre Delaporte, sous-lieutenant au 43e régiment d'infanterie de ligne.

2e régiment — MM. Désiré Cordier, sous lieutenant de réserve au 127e régiment d'infanterie de ligne. — Paul-Antoine-Joseph Cauchy, sous-lieutenant de réserve au 127e régiment d'infanterie de Ligne. — Léon-François Corhu, sous-lieutenant de réserve au 73e régiment d'infanterie de ligne. — Auguste-Henri Robaut, sous-lieutenant de réserve au 1er régiment d'infanterie de ligne.

3e régiment. — MM. Jean-Baptiste Morelle, sous-lieutenant de réserve au 127e régiment d'infanterie de ligne. — Germain-François Fontaine, sous-lieutenant de réserve au 84e régiment de ligne. — Ovide-Louis Ellet, sous-lieutenant de réserve au 84e régiment de ligne. — Jean-Baptiste-Edmond Dhaussy, sous lieutenant de réserve à 84e régiment de ligne. — Charles-Achille Dhelin, sous-lieutenant de réserve au 43e régiment de ligne. — Georges-Pierre Berger, sous-lieutenant de réserve au 1er régiment de ligne. — Alexandre-Henri Pâquet, sous-lieutenant de réserve au 4e régiment de ligne. — Louis-Pierre-Joseph Pennoquin, sous lieutenant de réserve au 43e régiment de ligne.

4e régiment. — MM. Léon Joseph Barrois, sous lieutenant de réserve au 110e régiment d'infanterie de ligne. — Désiré Guillain, sous lieutenant de réserve au 84e régiment d'infanterie de ligne. — Octave Constant Ghillet, sous-lieutenant de réserve au 16e bataillon de chasseurs à pied.

5e régiment. — MM. Elie-Paul-Anicet Fetel, sous-lieutenant de réserve au 110e régiment d'infanterie de ligne.— Charles-Ernest Carton, sous-lieutenant de réserve au 84e régim. d'infanterie de ligne.— Pierre-François Demiautte, sous-lieutenant de réserve au 33e régiment d'infanterie de ligne. — Charles-Edmond-Xavier Billiet, sous-lieutenant de réserve au 73e régiment d'infanterie de ligne. — Rupert-Paul-Emile Bottieau, sous-lieutenant de réserve au 33e régiment d'infanterie de ligne. — Alphonse Edouard Cherige, sous lieutenant de réserve au 43e régiment d'infanterie de ligne. — Paul-Emile-Vast Barbaux, sous-lieutenant de réserve au 83e régiment d'infanterie de ligne.

6e régiment. — Ernest-Louis Guéret, sous-lieutenant de réserve au 73e régiment d'infanterie de ligne. — Auguste-Henri Benoit, sous-lieutenant de réserve

---

LA RUE NAIN

Ite cupidi in ignem œternum.
Biens d'autrui ne convoiteras,
Pour les avoir injustement.

A peu de distance du château des sires de Roubaix, et le long du chemin conduisant à la métairie du Fresnoy, on voyait autrefois une masure maudite, d'un aspect lugubre et misérable, hantée, suivant la tradition, par des esprits infernaux, et dont la superstition des vieillards racontait des choses effrayantes. Des lueurs étranges y brillaient la nuit et allaient refléter leur clarté sinistre sur les murs poudreux et noircis de l'unique église de la seigneurie de Roubaix, et sur le sommet des tours du château. Elles éclairaient, disait-on, le sabbat et les rondes criminelles des puissances occultes de l'enfer. Le jour on ne passait devant la masure maudite qu'en se signant.

C'était par cet endroit que l'intendant Claude Monnin s'en revenait un soir au château, comptant en lui-même ce qu'allaient gagner ses coffres-forts à la nouvelle taille qu'il venait d'imposer aux malheureux vassaux du Fresnoy.

Claude Monnin, issu d'une famille qui exerçait de père en fils, depuis bien des générations, la charge d'intendant, savait tirer bon parti, pour ses intérêts, de l'autorité sans bornes que lui donnait son titre. Doué de beaucoup de finesse et d'habileté, astucieux, souple et intriguant, il était singulièrement redouté des gens du château et des habitants des nombreux domaines des sires de Roubaix, rendant son maître odieux par les tailles arbitraires qu'il levait sans cesse pour satisfaire son insatiable cupidité. Depuis longtemps il avait jeté ses vues ambitieuses sur le domaine du Fresnoy, dont l'acquisition lui aurait procuré une position presque rivale de celle de ses maîtres; et c'était à la suite d'une visite faite à ce manoir, qu'il cheminait, comme nous l'avons dit, vers le château, tellement absorbé par ses pensées cupides qu'il avait oublié la masure maudite.

Mais arrivé là, un vague effroi, dont il ne se rendit pas compte d'abord, s'empara de tout son être, il frissonna. Une sensation rapide lui jeta dans l'âme les plus cuisants remords. Ce fut bien pis quand, tout à coup, une clarté sinistre et blafarde illumina toute la cabane et lui permit d'apercevoir un nain hideux qui le regardait avec un sourire où perçait la plus cruelle ironie : les jambes de Claude plièrent sous lui, et il se sentit défaillir.

Quand il revint à lui, il se trouva dans la cabane face à face avec le Nain, dont l'horrible apparition l'avait tant effrayé. Les yeux du Nain jetaient une lueur tellement étrange que la terreur de Claude le reprit de plus belle, ses cheveux se hérissèrent sur sa tête, tout son sang se glaça dans ses veines. Son regard éperdu chercha une issue par laquelle il pût s'échapper ; mais il ne vit partout que spectres horribles, que fantômes effroyables qui l'entouraient, et dont les voix funèbres et lamentables lui criaient : *Cupidi in ignem œternum.* Au feu pour l'éternité ceux qui ont convoité le bien de leurs maîtres.

Il sentit qu'il était perdu, une pâleur mortelle couvrit son visage, tandis qu'une sueur glacée ruisselait par tout son corps.

Allons, maître Claude, dit le Nain, tu as compté tout le jour avec les vassaux du Fresnoy, voici la nuit, et nous avons nous aussi à compter avec toi ; voyons donc et que chacun ait sa part.

Arrière, suppôt de Satan, je n'ai rien à démêler avec toi, monstre, esprit des ténèbres.

Ah ! Ah ! ah ! fit le Nain en riant aux éclats de cette brusque sortie ; pour un vieil ami tu nous traite assez mal, ce me semble. As-tu donc perdu tout à coup la mémoire des nombreuses iniquités dont tu as souillé ton âme ?

Maître Claude, continua-t-il, comme se parlant à lui-même, Maître Claude, que je sache, n'a pas trop mal fait sa route ; mais c'est peu d'avoir bien commencé, il faut finir de même, et tant que le beau domaine du Fresnoy ne lui appartiendra, sa tâche ne sera pas achevée. Tu auras le Fresnoy, Claude Monnin, et ce sera bien beau, sais-tu, d'être né dans la plèbe et de vivre dans la noblesse, d'avoir ton écusson, tes armoiries et ta devise. *Cupidi in ignem œternum*, répétèrent les spectres. Au feu pour l'éternité ceux qui ont convoité le bien de leurs maîtres.

Des obstacles se sont trouvés sur ton passage, mais en est-il de sérieux pour une imagination aussi fertile que la tienne? D'abord, rusé que tu es, tu as su te rendre le confident, ou plutôt le maître absolu du sire de Roubaix. Son insouciance t'a donné beau jeu pour remplir ton escarcelle. Afin d'y parvenir plus sûrement, tu as flatté son humeur aventureuse, ses goûts de dépenses et de folles prodigalités ; si bien que ses domaines vont y passer, et que Messire de Roubaix, chargé de dettes usuraires, va être obligé, pour s'en libérer, de vendre le manoir du Fresnoy et que tu te proposes d'en être l'acquéreur.

Cela n'est pas vrai, cela n'est pas vrai.

Il est vrai, reprit le Nain, comme s'il n'eut point été interrompu, Il est vrai que ta noble et puissante dame, dont le douaire est assigné sur ce fief, ne veut point consentir à le vendre ; mais elle expie, en ce moment, par les rigueurs d'une étroite captivité, l'imprudence qu'elle a commise de se heurter à plus fort qu'elle, et c'est toi, Maître Claude, qui ouvre et ferme le donjon du château de Roubaix.

Taisez-vous ! Taisez-vous !

A la bonne heure, mais dire que tu n'as rien à démêler avec nous, tu veux rire, et à coup sûr nous pourrions te taxer d'ingratitude envers nous qui avons été tes plus puissants auxiliaires. Ne t'es-tu pas servi du nom de satan mon maître ? N'as-tu pas emprunté son pouvoir redouté, pour entourer de toutes sortes de maléfices et de terreurs superstitieuses le manoir que tu convoites et forcer ainsi ton seigneur à le vendre? Bien joué, Maître Claude, bien joué, car déjà les serfs voisins n'approchent plus qu'avec effroi de cette maison si mal hantée.

Grâce ! grâce ! criait le pauvre intendant.

Ah ! ah ! Claude Monnin, tu te radoucis et tu fais bien, ma foi, car sans cela je t'aurais dit comment tu comptes te défaire de ce bon chapelain, autre obstacle plus grave, plus sérieux peut-être. Ce bon vieillard s'est constitué l'avocat de la plèbe, le tuteur du serf. Sans lui tu ferais accrocher aux fourches du château quelques vassaux récalcitrants du Fresnoy ; les autres alors se tairaient et paieraient la nouvelle taille dont tu prendrais la plus grosse part. Mais quelque malheureux accident que nul n'aura pu prévoir te débarrassera de ce radoteur incommode ; quelques larmes hypocrites versées publiquement sur sa tombe et tout sera dit.

Claude ne répondit pas, il lui semblait, à travers les lézardes des parois en ruines, apercevoir les premières lueurs du jour, et un vague espoir lui disait que la puissance de l'esprit des ténèbres s'évanouirait avec la nuit. Mais ce reflet sinistre, qu'il prenait pour les feux resplendissants de l'aurore, se changea bientôt en un vaste et effroyable incendie. Il vit apparaître, au milieu des flammes dévorantes qui embrasaient le toit, Satan lui-même, suivi de sa hideuse phalange et dont la griffe formidable allait le saisir. Les spectres agitaient leurs membres décharnés et hurlaient toujours : *Cupidi in ignem œternum.* Au feu pour l'éternité ceux qui ont convoité le bien de leurs maîtres.

Tout-à-coup une explosion terrible ébranla toute la masure maudite qui s'affaissa, et..... Claude se réveilla.

Mon Dieu ! dit-il, quand il fut certain d'être bien éveillé, quel rêve affreux.

Bien peu de temps s'était écoulé depuis cette terrible nuit que déjà tout était changé au château des sires de Roubaix. Les coffres étaient pleins à défier les nouvelles prodigalités du maître. La châtelaine, délivrée, conservait le manoir du Fresnoy, d'où toute espèce de maléfices avaient disparu comme par enchantement ; les serfs, allégés d'une grande partie des tailles et redevances seigneuriales, devenues, au moins pour quelque temps, inutiles, bénissaient le nom de leur maître que jusque là ils n'avaient pu que haïr. Quant à Claude Monnin, après avoir reçu la bénédiction du pauvre chapelain qui ne se douta jamais du danger qu'il avait couru, il alla demander à Dieu dans l'austérité du cloître, l'oubli de ses nombreuses injustices.

La tradition conserva longtemps le souvenir de cet événement, dont l'intendant lui-même avait fait le récit, et plus tard, quand cette portion du chemin fut bordée d'assez de maisons pour être convertie en rue, on l'appela rue du Nain, puis rue Nain.

Octobre 1847.

Th. LEURIDAN.